

CONFÉRENCE DE PRESSE
27 avril 2026



Dossier de **PRESSE**

Quels modèles
pour les **lycées** de
demain ?

Élise Moreau, présidente
Stéphane Faucogney, vice-président
Pierre-Alexandre Privolt et Carole Richard, rapporteurs

WWW.CESER.BOURGOGNEFRANCHECOMTE.FR



Communiqué de **PRESSE**

Le Conseil économique, social et environnemental régional de Bourgogne-Franche-Comté publie un rapport consacré à l'avenir des lycées publics : "Quels modèles pour les lycées de demain ?".

Au cœur des politiques publiques régionales, les lycées occupent une place particulière, à la croisée d'enjeux éducatifs, sociaux, économiques et territoriaux. Or, le modèle actuel est à repenser face à la baisse du nombre de jeunes, au maillage dense d'établissements souvent de petite taille, aux contraintes budgétaires accrues et aux enjeux forts en matière d'équité territoriale.

Les conseillères et conseillers du CESER, représentant la société civile organisée, se sont saisis de cette problématique stratégique pour l'avenir des territoires et ainsi éclairer les instances décisionnelles pour nourrir le débat sur l'avenir des lycées en Bourgogne-Franche-Comté.

Selon le CESER, il n'existe ni modèle unique ni solution universelle pour les lycées de demain. Les douze préconisations formulées visent à accompagner la diversité des territoires et des publics, en privilégiant une meilleure utilisation de l'existant, une adaptation fine aux réalités locales et une ouverture accrue des lycées sur leur environnement. La baisse démographique doit s'envisager comme une opportunité pour repenser l'organisation des lycées, les conditions d'apprentissage et l'accompagnement des élèves.

Contact :

Valérie Marcand - chargée de communication

valerie.marcand@bourgognefranche-comte.fr - 03 81 61 64 78

Contexte

Un enjeu stratégique au cœur des politiques publiques régionales

Au cœur des politiques publiques régionales, les lycées occupent une place singulière, à la croisée d'enjeux éducatifs, sociaux, économiques et territoriaux. Ils remplissent un double rôle fondamental dont la réussite constitue un enjeu majeur de l'action publique :

- ils contribuent à l'éducation des jeunes au sens large,
- ils préparent les élèves à leur avenir.

Des établissements au cœur des territoires

Les lycées sont des **acteurs structurants des bassins de vie**. Ils participent au parcours des jeunes, tout en étant des employeurs significatifs et des partenaires essentiels des collectivités locales et des acteurs socio-économiques. Ils contribuent à l'attractivité et au dynamisme des territoires, tout en incarnant concrètement le service public et la proximité des institutions.

Un enjeu financier majeur pour la Région

Le **deuxième poste budgétaire de la Région est dédié aux lycées**. Les choix d'investissement et de fonctionnement entraînent des répercussions directes sur les conditions d'accueil et de travail des élèves et du personnel, ainsi que sur l'équilibre et la cohésion des territoires. Dans un contexte de contraintes financières croissantes, ces **arbitrages nécessitent une réflexion globale, concertée et prospective**.

Des défis spécifiques en Bourgogne-Franche-Comté

La question des modèles pour les lycées de demain se pose à l'échelle nationale avec une acuité particulière en Bourgogne-Franche-Comté, la région étant confrontée à :

- une baisse généralisée du nombre de jeunes,
- un maillage dense d'établissements, souvent de petite taille,
- des contraintes budgétaires renforcées.

Ces évolutions interrogent la **capacité à maintenir une offre éducative publique équilibrée, accessible et de qualité sur l'ensemble du territoire régional**.

La mobilisation du CESER pour éclairer l'action publique

Face à ces constats, le CESER a souhaité se saisir de cette problématique stratégique pour l'avenir des territoires. **L'objectif de ce rapport est de formuler des préconisations principalement à destination du Conseil régional et des autorités académiques**.

Des préconisations pour nourrir le débat

Une approche fondée sur la diversité et l'adaptation territoriale

Ce rapport met en évidence un point essentiel : **il n'existe ni modèle unique ni solution universelle pour les lycées de demain en Bourgogne-Franche-Comté**. Les douze préconisations formulées visent à accompagner la diversité des établissements, des publics et des réalités locales, afin de maintenir une offre éducative de proximité et de qualité. Elles appellent des réponses différenciées, construites au plus près des besoins, reposant sur la souplesse, la capacité d'adaptation et le dialogue entre les acteurs et actrices.

Mieux utiliser l'existant pour gagner en efficacité

Les orientations proposées ne s'inscrivent pas dans une logique d'augmentation systématique des moyens. Au contraire, elles invitent à **mieux mobiliser l'existant, à rationaliser les ressources et à optimiser les organisations afin de gagner en efficacité et en pertinence**. Cette approche suppose un changement de regard : considérer le lycée non plus uniquement comme un espace sanctuarisé d'éducation au sens institutionnel, mais comme un lieu plus ouvert, en interaction avec son environnement, ses partenaires et son territoire.

La démographie comme opportunité de transformation

La baisse attendue du nombre d'élèves doit être envisagée comme une opportunité permettant de repenser les conditions d'apprentissage, de renforcer l'accompagnement des élèves et de redéfinir les usages des espaces et des temps scolaires. Ces transformations devront néanmoins composer avec des temporalités institutionnelles différentes entre les ministères de tutelle (Éducation nationale et Agriculture) et les collectivités régionales et locales, ce qui rend indispensable une **meilleure coordination des acteurs et actrices**.

Un rapport dans la continuité des travaux du CESER

Parmi les travaux précédemment conduits par le CESER sur la même thématique : "L'orientation : un parcours complexe pour des jeunes en quête d'informations", "La formation tout au long de la vie : levier de développement pour les territoires et leurs actifs ?", l'avis sur le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP), adopté en décembre 2023.

Par ce nouveau rapport, le CESER contribue à nourrir le débat public et accompagne les instances décisionnelles dans la construction de réponses durables, adaptées aux spécificités régionales et aux attentes des jeunes générations.

LE CESER

Le Conseil économique, social et environnemental régional est l'Assemblée des représentant·es de la société civile organisée de Bourgogne-Franche-Comté, au service de la région et de ses habitant·es.



Cette assemblée consultative a pour mission d'informer le Conseil régional sur les enjeux et conséquences économiques, sociaux et environnementaux des politiques régionales, de participer aux consultations organisées à l'échelle régionale, de conduire des études de prospective territoriale régionale, ainsi que de contribuer à des évaluations et à un suivi des politiques publiques régionales.

Pour ce faire, le CESER émet des avis sur les politiques majeures proposées par l'Exécutif régional, répond à la sollicitation de la Présidence de Région sur des dossiers particuliers et choisit d'étudier tout sujet porteur d'enjeux importants pour la région. Il offre aussi la possibilité aux citoyen·nes de le saisir par voie de pétition sur toute question régionale à caractère économique, social ou environnemental qu'ils jugent prioritaire ou essentielle.

Le cœur de la mission du CESER est de formuler des préconisations pour la construction ou l'évolution des politiques publiques. Ces préconisations sont formulées dans les travaux menés collectivement et sont le reflet des débats et prises de position partagés par la société civile organisée.

Les CESER sont donc des lieux de débat démocratique apaisé et de construction progressive de consensus. Ils constituent un pilier important de la démocratie régionale.

Contact

Valérie Marcand, chargée de communication
03 81 61 64 78
valerie.marcand@bourgognefranche-comte.fr
www.ceser.bourgognefranche-comte.fr